

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la société

Journal de la société statistique de Paris, tome 40 (1899), p. 109-125

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1899__40__109_0

© Société de statistique de Paris, 1899, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 4. — AVRIL 1899



I.



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 15 MARS 1899.

SOMMAIRE — Adoption du procès-verbal de la séance du 15 février 1899 : M. Flechey. — Necrologie : M. Garsonnet. — Election de nouveaux membres. — Présentation des ouvrages : le Secrétaire général et M. Alfred Neymarck. — Rapport de M. Emile Mercet, au nom du Conseil, sur les comptes de 1898 et le budget de 1899. — Communication de M. Eugène Rochetin sur l'avenir économique de l'Espagne et du Portugal; discussion: MM. Mercet, Edmond Thery et Neymarck.

La séance est ouverte à 9 heures sous la présidence de M. Fernand Faure.

Le procès-verbal de la séance du 15 février 1899 est adopté.

M. FLECHEY a la parole, à l'occasion de ce procès-verbal; il s'exprime ainsi :

Sans entrer dans le détail des critiques que M. Fournier de Flaix porte (note insérée dans le procès-verbal de la séance du 15 février dernier) sur la manière dont j'ai analysé son étude sur la répartition du produit net agricole, je me bornerai à faire remarquer qu'il me reproche particulièrement un oubli, une méprise et des illusions.

En fait d'illusions, je n'en ai jamais eu beaucoup sur les résultats d'un problème que je trouve statistiquement insoluble; je veux parler du calcul du produit net en agriculture. J'estime, en effet, qu'on ne peut le résoudre que dans des cas particuliers, assez rares, mais jamais d'une manière générale. La cause en est surtout dans la difficulté de calculer l'un des éléments, à savoir les charges de l'agriculture.

Quant à un oubli, je me bornerai à dire qu'il s'agit d'une répartition différente de celle de mon honorable interlocuteur, ce qui n'est pas la même chose. Cette répartition différente était d'ailleurs la conséquence logique de la méprise mentionnée plus haut.

En ce qui concerne cette méprise elle-même (répartition par hectare du produit net afférent à l'ensemble des propriétaires ruraux), je la reconnais devant les explications, inédites jusque-là, renfermées dans la note de M. Fournier de Flaix. J'ajouterais qu'elle était inévitable car, franchement, il m'était impossible de deviner que, pendant tout le cours de son travail, le total des propriétaires ruraux (cultivateurs et non cultivateurs) était représenté, dans la pensée de mon honorable interlocuteur, par un chiffre de 3 387 000, lequel n'est autre, en réalité, que le total des propriétaires ruraux, signification que je lui avais naturellement conservée.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que j'ai sous la main tous les documents à l'appui de ce que je viens de dire, mais je crois inutile, devant l'ordre du jour très chargé, de prolonger ce débat, qui me paraît avoir reçu la sanction dont il était susceptible.

M. le PRÉSIDENT annonce en ces termes la mort de M. Garsonnet, membre titulaire de la Société :

Il y a juste un mois, à l'heure même où s'ouvrait notre dernière séance, l'un de nos collègues, M. Garsonnet, doyen de la Faculté de droit de Paris, succombait dans une gare frontière du Nord aux suites du plus absurde des accidents.

M. Garsonnet nous appartenait depuis 1894. Ce n'était point un statisticien. La tournure de son esprit, aidée sans doute par les hasards de sa carrière de professeur de faculté, avait fait de lui un juriste consommé. Son grand ouvrage de procédure civile jouit, à juste titre, d'une très haute autorité. Il apportait, dans l'enseignement du droit romain dont il était chargé depuis quelques années, ses remarquables qualités de clarté et de sûreté de jugement.

Aussi bien, notre regretté collègue n'a-t-il guère cherché à participer à nos travaux. Mais ceux d'entre nous qui avaient la bonne fortune de le connaître personnellement, savent qu'il en appréciait tout l'intérêt et toute la portée. Ils savent aussi, et je tiens à le dire, en lui rendant un dernier hommage au nom de la Société de statistique de Paris, quel homme aimable, quel esprit charmant, plein de verve et de gaieté, quel caractère droit et sûr était M. Garsonnet. (*Marques unanimes d'adhésion.*)

Sont élus, à l'unanimité, *membres titulaires* :

MM. LEGEAY, directeur général des contributions directes ;

LAFARGUE, ancien préfet, percepteur à Paris ;

CADOUX (Gaston), chef de bureau à la préfecture de la Seine (secrétariat du conseil municipal) ;

THÉRY (Edmond), rédacteur en chef de l'*Économiste européen* ;

BRESSON (Charles), conducteur principal des ponts et chaussées.

M. le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL annonce que la Société a reçu de leurs auteurs les ouvrages suivants :

1° *L'obsession fiscale* (les divers projets et propositions d'impôt sur le ou les revenus) et *Les obligations 2 1/2 p. 100 des grandes compagnies de chemins de fer* (leur sécurité et leurs avantages, leurs émissions et remboursements) ; deux brochures offertes par M. Alfred Neymarck.

2° *Introduzione alla Economia matematica*, dont fait hommage M. Filippo Virgili, professeur à l'Université de Sienne (Italie), membre associé. M. Pierre des Essars veut bien se charger de faire, pour le journal de la Société, un compte rendu de cet ouvrage.

3° *Éducation nautique*, par M. A. de Meck, travail publié sous les auspices de la Société impériale pour l'encouragement de la marine marchande russe.

4° *Le mouvement de la natalité durant une période récente de vingt années*, par M. L. L. Vauthier ; brochure contenant l'étude publiée par le Journal de la Société dans les numéros de janvier et de février 1899.

Pour les documents officiels (*voir à la fin de la présente livraison*).

M. Alfred NEYMARCK dépose sur le Bureau une série d'articles sur *la statistique des métaux* (métal-argent, cuivre, plomb, zinc, étain), que publiera ultérieurement le Journal de la Société.

M. LEVASSEUR, retenu chez lui par une indisposition, a envoyé au Bureau une étude présentant le résultat d'un document important sur *la baisse du prix des transports aux États-Unis d'Amérique*.

M. le PRÉSIDENT se propose, en exprimant à M. Levasseur, au nom de l'assemblée, les plus vifs regrets que la maladie l'ait empêché d'assister à la séance et de présenter lui-même son travail, de lui annoncer que sa communication sera immédiatement insérée dans le Journal (voir page 125).

M. Émile MERCET donne lecture, au nom du Conseil, du rapport sur les comptes de 1898 et le budget de 1899.

Ce rapport, dont on trouvera plus loin le texte, en annexe au procès-verbal, ne provoque aucune observation et ses conclusions, mises aux voix par le Président, sont adoptées à l'unanimité.

M. le Président ne veut pas passer à l'ordre du jour sans féliciter M. Mercet de la lucidité qu'il a mise dans le travail dont il avait bien voulu se charger et sans le remercier, au nom de la Société, ainsi que le trésorier, M. Matrat, qui continue les excellentes traditions établies par son prédécesseur, M. Adolphe Coste. (*Applaudissements.*)

La parole est donnée à M. Eugène Rochetin pour sa communication sur l'*avenir économique de l'Espagne et du Portugal*.

M. ROCHETIN examine, pour les deux pays, les progrès accomplis dans l'agriculture, le commerce et l'industrie depuis le commencement du siècle, expose leur situation financière et conclut en exprimant l'espoir que, dans l'avenir, leur prospérité se développera en raison des ressources dont la nature les a pourvus. Cette communication figurera *in extenso* dans un des plus prochains numéros du Journal de la Société.

M. MERCET s'était fait inscrire pour la discussion de la communication de M. Rochetin, pensant que son travail porterait spécialement sur la situation économique actuelle de l'Espagne; il est en présence d'une étude beaucoup plus étendue et craint de ne plus se trouver dans la question soumise à la réunion de ce soir.

L'assemblée ayant insisté pour que M. Mercet prenne néanmoins la parole dans les limites du cadre qu'il avait entrevu, il entretient alors la Société de la situation financière de l'Espagne, après la guerre américaine de 1898, et des préoccupations que cette situation inspire au monde financier et aux porteurs de fonds espagnols.

L'Espagne, aujourd'hui, est en présence de divers problèmes financiers qui demandent tous une solution équitable, loyale, et en même temps proportionnée aux ressources disponibles du pays.

Les points à résoudre sont : la Dette consolidée, intérieure et extérieure; — la Dette flottante aux particuliers; — la Dette à la Banque d'Espagne; — la question du change; — l'équilibre budgétaire à atteindre; — le crédit à maintenir, particulièrement à l'extérieur; — l'emprunt de consolidation à réaliser; — la question des Bons cubains.

M. Mercet résume très rapidement, de la manière suivante, les idées qui s'échangent chaque jour sur ces divers points :

L'Espagne doit viser au maintien de son crédit au dehors. Elle a seulement un milliard de dette consolidée extérieure estampillée. Il ne faut pas faire éprouver à cette partie de la dette une réduction qui désaffectionnerait les porteurs étrangers. Elle ne doit pas répudier ses engagements, sa signature d'aval, vis-à-vis des Bons cubains. En droit international, il est profondément injuste que la dette de Cuba n'ait pas été reprise par le nouveau souverain. Il est vrai qu'on ne le connaît pas encore. Sera-ce l'Amérique, sera-ce la république à créer de Cuba? En attendant que la question puisse être reprise plus tard, l'Espagne doit respecter son engagement.

Elle doit respecter aussi sa dette flottante; les fonds qu'elle en a tirés lui ont été donnés pour la secourir; elle ne doit faire subir aucune réduction à ses prêteurs dévoués.

Elle doit au plus tôt rembourser la Banque d'Espagne, supprimer la faculté d'émission qu'on avait autorisée jusqu'à 2 milliards 1/2 et ramener la circulation actuelle, qui dépasse 1 milliard 1/2, aux environs de 700 à 800 millions.

Un emprunt de consolidation rendra possible cette extinction de la dette flottante et le remboursement à la Banque d'Espagne.

Par contre-coup le change se trouvera considérablement amélioré et il ne restera plus qu'à viser à l'équilibre budgétaire, aussi bien par des augmentations d'impôts que par des diminutions de dépenses et par des modifications de délais dans les amortissements de dettes remboursables. M. Mercet pense que les quelques considérations qu'il vient de présenter pourront être très largement et très

complètement développées par notre nouveau collègue, M. Edmond Théry, qui revient justement d'Espagne où il a fait un voyage d'études de la question qui constitue notre ordre du jour.

Avant de terminer, M. Mercet dit quelques mots seulement du Portugal dont M. Rochetin a également parlé dans son intéressant travail.

M. Mercet estime que des mesures urgentes s'imposent dans ce pays. Il a été très éprouvé par les conséquences de la crise qui sévit si cruellement au Brésil, il s'est constitué une dette flottante qui s'augmente chaque jour. Il faut, par une réorganisation financière d'ensemble, concilier les besoins du gouvernement avec les droits des porteurs de la Dette. Trois grands pays d'Europe s'y intéressent, l'Angleterre, l'Allemagne et la France. Il semble qu'un contrôle international, analogue à celui qui fonctionne en Grèce, serait très désirable.

Il ne peut blesser l'honneur portugais, puisqu'au contraire il lui permettrait de remplir avec dignité les engagements contractés par le royaume.

M. Edmond THÉRY dit que M. Mercet lui a facilité sa tâche, car il n'a plus qu'à répondre aux questions posées par son honorable collègue.

La Dette publique de l'Espagne, en y ajoutant les dettes et engagements coloniaux, la dette flottante et tous les arriérés non liquidés du Trésor s'élèvera à environ 10 milliards de pesetas. Sur ce total, la Dette extérieure estampillée en exécution du décret sur *Paffidavit* du 20 mai 1898 atteint à peine 1 milliard, soit à peu près la dixième partie de la dette globale de l'Espagne.

Le service total de toute cette Dette exigerait 530 millions de pesetas, mais les amortissements figurent sur cette somme pour 95 millions ; en les suspendant provisoirement, le service de la Dette coûterait encore 435 millions et l'ensemble des services publics 470 millions, soit au total 900 à 905 millions pour toutes les dépenses budgétaires.

Les recettes normales sont évaluées à 800 millions de pesetas et à 830 millions en y ajoutant les recettes douanières des produits et denrées coloniales que Cuba, Porto-Rico et les Philippines importaient jadis en franchise en Espagne. Le budget se présenterait donc avec un déficit d'environ 70 à 75 millions de pesetas, comme pendant la période 1875-1895.

Pour équilibrer ce budget, il suffirait d'imposer la rente intérieure et les dettes coloniales de 20 p. 100. En respectant les droits des porteurs étrangers de la rente extérieure, le gouvernement servirait les intérêts supérieurs de l'Espagne en ce sens qu'il relèverait son crédit et rendrait la liquidation des avances consenties par la *Banque d'Espagne* beaucoup moins onéreuse pour les contribuables espagnols.

La liquidation sera donc plus facile qu'on ne le suppose généralement à l'étranger et un examen attentif des divers éléments du commerce extérieur de l'Espagne prouve, également, que la situation économique et financière de ce pays est loin d'être désespérée.

En 1895, l'Espagne a exporté pour 650 millions de marchandises et en a importé pour 678 millions, soit un excédent d'importation de 28 millions. En 1896, la balance commerciale se retourne et les exportations dépassent de 108 millions les importations. En 1897, l'excédent des exportations atteint 149 millions pour s'élever au chiffre énorme de 312 millions en 1898.

Quelle est la cause de ce phénomène ? La hausse du change espagnol qui n'étant que de 14,86 p. 100 en 1895 s'est successivement élevée à 20,65 p. 100 en 1896 ; à 29,58 p. 100 en 1897 et à 53,85 p. 100 en 1898.

La hausse du change a favorisé l'exportation des produits indigènes à l'étranger et paralysé l'importation des marchandises étrangères : entre 1895 et 1898 l'exportation a augmenté d'environ 188 millions de pesetas ou 28 p. 100, tandis que l'importation a diminué de près de 153 millions ou 23 p. 100. Aujourd'hui l'industrie de la Catalogne semble maîtresse du marché intérieur ; de même que l'agriculture indigène, déjà exportatrice de plusieurs grands produits, tels que le vin, l'huile d'olive, les oranges, les légumes verts, les conserves alimentaires, etc., est

sur le point de fournir à l'Espagne tout le blé et tout le sucre nécessaires à sa consommation.

Pendant cette même période de quatre ans les recettes des trois principales compagnies de chemins de fer ont augmenté de 15,60 p. 100 et la production de la houille espagnole est passée de 1 739 100 tonnes en 1895 à 2 460 000 tonnes en 1898.

Entre 1891 et 1898 la consommation de la houille en Espagne a augmenté de 28 p. 100, mais la production indigène a progressé de 95 p. 100. En d'autres termes, la production indigène donnait, en 1891, à peine 40 p. 100 des 3 114 300 tonnes de charbon consommées par le pays, tandis qu'en 1898 la consommation ayant été de 3 904 300 tonnes, la production indigène en a fourni les 63 p. 100.

D'autre part, la statistique douanière espagnole nous indique que l'exportation des métaux bruts et minerais a été, en 1898, de 7 670 890 tonnes valant 200 909 000 pesetas, contre 5 913 938 tonnes en 1895, valant alors 142 677 000 pesetas. Pendant la même période l'exportation du mercure s'est élevée de 1 329 638 flacons valant 7 445 000 fr. à 1 741 992 flacons valant 9 406 000 fr.

La progression de l'épargne publique visible est également une preuve du développement de la prospérité nationale. L'Espagne n'a pas de caisses d'épargne d'État organisées d'après le système français, mais les comptes courants créditeurs des Sociétés de crédit indigènes remplissent le même rôle. Or, pour la seule *Banque d'Espagne*, ses comptes courants créditeurs particuliers sont passés du chiffre de 293 700 000 pesetas au commencement de 1895 à 821 385 000 pesetas le 4 mars 1899, soit une augmentation de 527 685 000 pesetas. L'encaisse or a elle-même augmenté de 80 855 000 pesetas et les dépôts libres de 20 313 000 pesetas.

D'après la direction de la *Banque d'Espagne* ces augmentations proviennent pour un tiers des liquidations faites par les Espagnols à Cuba, à Porto-Rico et aux Philippines et, pour le reste, de l'épargne publique espagnole.

Il est parfaitement exact de dire que les avances consenties par la *Banque d'Espagne* au Trésor ont eu pour conséquence d'accroître considérablement la circulation fiduciaire de cet établissement, d'accentuer, par cela même, la hausse de l'agio sur l'or et d'avoir augmenté les charges du Trésor et des particuliers espagnols ayant des paiements à faire en or à l'étranger.

Mais il faut reconnaître aussi que dans la situation où se trouvait le crédit espagnol en 1897 et 1898, il eût été absolument impossible au gouvernement de se procurer, par voie d'emprunts publics extérieurs et même intérieurs, les énormes capitaux exigés par les besoins de la guerre. Les avances consenties par la *Banque d'Espagne* ont donc permis au Trésor d'emprunter ces capitaux à des conditions infiniment moins onéreuses que celles que les banques étrangères lui auraient nécessairement imposées, et ces avances ayant été faites en *pesetas*, leur liquidation n'en sera que plus facile.

Quant à la circulation fiduciaire de la *Banque d'Espagne*, dont le chiffre a successivement passé de 909 600 000 pesetas à la fin de 1894, à 994 400 000 pesetas fin 1895, à 1 092 300 000 fin 1896, à 1 206 270 000 fin 1897 et, enfin, à 1 472 millions au commencement de mars 1899, on ne doit plus ignorer que, si l'augmentation de la circulation fiduciaire de la Banque a eu de réels inconvénients au point de vue des paiements extérieurs, elle a cependant rendu d'immenses services au commerce et à la production indigènes.

L'Espagne, il s'en faut de beaucoup, ne dispose pas, comme la France, l'Angleterre, l'Allemagne, la Belgique ou la Hollande, d'une circulation métallique abondante, ni d'aucun de ces instruments perfectionnés de paiement qui s'appellent *clearing-house*, chambre de compensation, chèques directs, bons de virement, comptes d'application, etc., lesquels rendent, dans une foule de cas, l'usage de la monnaie inutile.

C'est encore en *monnaie directe* que toutes les transactions, par habitude et par nécessité, s'effectuent dans les petites comme dans les grandes villes du royaume; or, c'est l'augmentation de la circulation fiduciaire de la *Banque d'Espagne* qui a

permis à la production et au commerce espagnols de faire face aux transactions commerciales si considérables des années 1897 et 1898.

Le volume du commerce intérieur et extérieur s'est, en effet, développé dans une proportion dont les chiffres des chapitres précédents prouvent l'extrême importance. Ce développement a exigé, sur tous les points du territoire, une masse monétaire en rapport avec le volume des choses que la monnaie est chargée de mesurer et de représenter en valeur. C'est donc la circulation fiduciaire de la Banque, et les frappes d'argent effectuées par le gouvernement, qui ont maintenu l'équilibre entre l'offre et la demande de monnaie, et qui ont permis à l'escompte intérieur de rester invariablement au taux de 5 p. 100, malgré la crise financière que l'Espagne traversait.

Il s'ensuit que lorsqu'on procédera à la liquidation des avances de la *Banque d'Espagne*, et, par voie de conséquence, à la réduction de sa circulation fiduciaire, on ne devra le faire qu'avec une extrême prudence.

Les crises économiques provoquées par les *contractions monétaires* sont toujours plus dangereuses que les crises d'*inflations*, et avant de retirer une monnaie quelconque de la circulation, même lorsqu'elle est dépréciée, il faut savoir exactement par quoi on pourra la remplacer : l'Italie en 1884, et le Chili en 1897, ont cruellement payé les erreurs commises à ce sujet.

Le capital nominal de l'ensemble des valeurs mobilières espagnoles est d'environ 15 milliards de pesetas divisés de la manière suivante :

Les valeurs mobilières espagnoles en 1899.

	Millions de pesetas.
1° Rente extérieure estampillée	1 000
2° Rentes extérieure non estampillée et intérieure, y compris la Dette coloniale, les titres de la Dette flottante et les engagements à la Banque d'Espagne	9 000
3° Actions et obligations de chemins de fer payables en francs ou pesetas	3 500
4° Actions et obligations des Sociétés de crédit et d'assurances, des Compagnies de navigation, des Sociétés industrielles, minières et agricoles.	1 500
Total.	15 000

D'après les indications que nous avons pu recueillir à Madrid : au Ministère des finances, à la *Banque d'Espagne*, à la *Banque Hypothécaire*, à la *Banque Hispano-Coloniale* (celle-ci chargée du service de la Dette cubaine) et auprès de nos correspondants de Barcelone et de Bilbao, on peut admettre que, sauf le milliard de Rente estampillée porté en tête du tableau précédent et sauf 200 millions de pesetas environ de Bons de Cuba — dont 150 millions en France — toute la Dette publique de l'Espagne est entre les mains des rentiers espagnols.

Pour les actions et les obligations de chemins de fer, on calcule, au contraire, que 2 500 millions de pesetas, en capital nominal, sont actuellement placés à l'étranger et que les capitalistes français possèdent, à eux seuls, les neuf dixièmes de ce capital.

C'est, du moins, l'avis des directeurs des Compagnies espagnoles, des agents de change et banquiers espagnols et du Syndic des agents de change de Paris que nous avons spécialement consultés à ce sujet.

Quant aux actions et obligations des autres Sociétés espagnoles : Banques, Assurances, Compagnies de navigation, industrielles, minières, agricoles et diverses : les quatre cinquièmes appartiennent aux portefeuilles espagnols. Mais le chiffre de 1 500 millions de pesetas indiqué pour cette catégorie ne comprend pas les Sociétés étrangères telles que le *Rio-Tinto*, l'*Aguilas*, l'*Aguas-Tenidas*, etc., dont l'exploitation est cependant située en Espagne.

Ce ne sont là, bien entendu, que des évaluations approximatives, mais les élé-

ments qui nous ont servi à les établir nous permettent de croire qu'elles ne sont pas bien éloignées de la vérité.

Pour la Rente extérieure, par exemple, un groupement effectué par le Ministère des finances espagnol, à la fin du mois de juillet 1898, nous apprend qu'il avait été présenté à cette date — en exécution du décret royal du 20 mai précédent, relatif à l'*affidavit*, — 178 406 titres de Rente extérieure espagnole 4 p. 100 à l'estampillage.

Voici la répartition de ces titres par pays, leur valeur nominale et le montant de leur intérêt trimestriel et annuel :

Rente Extérieure 4 p. 100 estampillée.

Désignation des pays.	Nombre de titres.	Capital nominal.	Intérêt en or	
			annuel.	trimestriel.
Francs.				
France	128 648	582 151 700	23 286 068	5 821 517
Angleterre	14 698	125 621 700	5 024 868	1 256 217
Belgique	12 908	79 566 600	3 182 664	795 666
Allemagne	9 190	49 499 400	1 979 976	494 994
Pays-Bas	10 739	33 537 000	1 341 480	335 370
Portugal	2 223	12 940 700	517 628	129 407
Totaux	178 406	883 317 100	35 332 684	8 833 171

Lors du paiement du coupon du 1^{er} janvier 1899, le chiffre de la Rente extérieure estampillée s'élevait à environ 1 milliard de pesetas (capital nominal), sur lequel la France figurait pour environ 680 millions de pesetas.

D'après la Cote officielle des agents de change de Paris, il y avait, au 31 décembre 1898 (indépendamment des Rentes espagnoles et des Billets de Cuba) 5571 363 titres espagnols, représentant un capital nominal de 2 655 950 100 fr., négociables sur notre grand marché officiel. Ce capital se subdivisait ainsi :

Valeurs mobilières espagnoles négociables au Parquet de Paris, abstraction faite des Rentes et des Billets de Cuba.

Désignation des titres.	Nombre de titres.	Capital nominal.
Francs.		
Chemins { Actions	1 042 281	521 140 500
de fer. { Obligations.	3 993 878	1 996 939 000
Totaux des chemins de fer	5 036 159	2 518 079 500
Sociétés { Actions	405 492	85 063 000
diverses. { Obligations.	129 712	52 807 600
Totaux des Sociétés diverses	535 204	137 870 600

Les chiffres ci-dessus ne concernent que les titres des Sociétés espagnoles proprement dites, négociables au Parquet. Ils ne comprennent pas les actions et obligations des Sociétés minières espagnoles négociables en Banque, telles que la *Tharsis*, ni celles des Sociétés constituées à l'étranger et dont l'exploitation est cependant en Espagne : *Rio-Tinto*, *Aguilas*, *Aguas-Tenidas*, *Escombrera*, *Penarroya*, etc.

En tenant compte des indications précédentes, on peut établir, d'une manière assez précise, le capital des valeurs espagnoles, proprement dites, possédées par

les capitalistes français, et la dépréciation que ces valeurs ont subie depuis le 31 décembre 1890 :

Valeurs mobilières espagnoles existant en France, au 31 décembre 1898, et dépréciation subie par ces valeurs depuis le 31 décembre 1890.

Désignation des titres.	Capital nominal actuel.	Valeur en Bourse		Dépréciation au 31 décembre 1898.
		au 31 décembre 1890.	au 31 décembre 1898.	
Milliers d. francs.				
Rente extérieure 4 p. 100	680 000	515 780	318 580	197 200
Bons { 6 p. 100	130 000	131 300	49 920	81 380
de Cuba. } 5 p. 100	20 000	18 360	6 520	11 840
Chemins } Actions	469 026	336 414	125 817	210 597
de fer. } Obligations	1 797 245	1 496 956	965 917	531 039
Sociétés } Actions	42 532	86 544	87 515	-1 971
diverses. } Obligations	26 404	45 960	45 008	952
Totaux généraux	3 165 207	2 631 314	1 599 277	1 032 037

Entre 1890 et 1898, la dépréciation du capital engagé dans les affaires espagnoles a, en réalité, dépassé le chiffre de 1 032 037 000 fr., indiqué par le tableau ci-dessus, parce que la grande baisse survenue sur la Rente extérieure et sur les Bons de Cuba, en 1897 et 1898, a fait sortir des portefeuilles français une assez grande quantité de ces deux catégories de titres qui ont été rapatriés en Espagne dans les bas cours.

La France est donc intéressée, plus qu'aucune autre nation, au relèvement économique et financier de l'Espagne, puisqu'elle détient environ 80 p. 100 des 4 milliards de francs, en capital nominal, de valeurs mobilières espagnoles placées à l'étranger.

L'Espagne a d'immenses ressources naturelles qu'il serait facile de mettre en œuvre, et la perte de ses colonies pourrait être le point de départ d'une période de prospérité sans exemple dans son histoire, si les hommes d'État qui viennent d'être chargés de la liquidation du passé sont à la hauteur des circonstances.

M. Alfred NEYMARCK rappelle, qu'il y a quelques années, M. Angel Gonzalez de la Peña, contrôleur général de l'administration de l'État, publiait, avec l'autorisation du gouvernement espagnol, un volume de 550 pages où il retraçait, avec autant de clarté que de précision, toute l'histoire financière de l'Espagne depuis le milieu du XIX^e siècle jusqu'à nos jours. Cet ouvrage, intitulé : *Estadística de los presepeustos generales del estado y de los resultados que ha ofrecido su liquidacion (años 1850 à 1890-1891)*, reproduit et commente tous les chapitres du budget espagnol, en recettes et en dépenses, depuis 1850 ; il analyse les impôts et les matières imposables, le commerce extérieur de l'Espagne, le monnayage, la dette consolidée, la dette flottante, etc. Il met en regard les unes des autres les recettes et les dépenses des quarante exercices (prévisions, liquidations et réalisations) et dégage ainsi les découverts annuels.

Pour se rendre compte de la véritable situation économique et financière de l'Espagne, c'est aux documents précieux que renferme l'ouvrage de M. Gonzalez de la Peña qu'il faut se reporter. Les enseignements qu'il renferme méritent d'être médités.

Les résultats budgétaires cumulés de la période écoulée de 1850 à 1890 se chiffrent par un total de déficits définitifs s'élevant à 3 208 millions. Pendant une seule année, en 1876-1877, on relève un excédent budgétaire de 16 millions : tous les autres exercices, depuis 1850, se soldent en déficit, et nous n'avons pas besoin d'ajouter que de 1890 à 1898, ces déficits se sont accrus des dépenses et des frais considérables occasionnés par la guerre de Cuba.

L'état normal des finances espagnoles est, on le voit, *le déficit chronique*. Cette constatation résulte de documents officiels : elle doit faire réfléchir les esprits trop enthousiastes qui se figurent que l'Espagne, débarrassée maintenant de ses colonies, peut voir son crédit et ses fonds publics se relever au niveau de ceux qui sont le plus haut cotés et le mieux appréciés.

M. Alfred Neymarck ajoute que le plus mauvais service que l'on puisse rendre à ce généreux pays, si cruellement et si injustement frappé et pour lequel nous n'éprouvons, en France, que des sentiments d'amitié et de véritable sympathie, est de ne pas lui dire toute la vérité, de l'entretenir dans de décevantes illusions en exagérant sa puissance économique, commerciale et financière ; en lui faisant croire que ses ressources sont inépuisables, et qu'il peut, sans danger, continuer à vivre au jour le jour, sans avoir besoin de liquider tout un arriéré dangereux, sans réorganiser complètement ses finances.

Nous pensons que l'Espagne pourra se relever de ses malheurs, mais nous ne partageons pas l'opinion de ceux qui pensent que ce relèvement pourra se faire de lui-même, sans efforts, rien que par les ressources que possède encore le pays.

A aucune époque, l'Espagne n'a pu faire face à ses besoins annuels, sans faire appel à des emprunts directs ou indirects ; elle a essayé de couvrir ses déficits en émettant du papier nouveau, et cet amoncellement d'engagements est la cause de la dette considérable qui pèse sur elle : cette dette s'élève aujourd'hui à près de 10 milliards ; elle exige, en intérêts et amortissements, une annuité de 530 millions environ. A cette situation s'ajoute celle de la Banque d'Espagne, dont la circulation de papier s'élevait, au commencement de ce mois, à 1 472 millions, chiffre le plus élevé qui ait été, croyons-nous, jamais atteint.

On peut en juger par ce simple relevé :

En 1891, à la fin du premier trimestre, la circulation de la Banque d'Espagne s'élevait à 741 millions ; elle a presque doublé depuis cette époque. Dans aucun pays on ne constate semblable accroissement, sauf au Portugal, où la circulation de la Banque de Portugal, depuis la fin du premier trimestre de 1891, est passée du chiffre de 43 millions à celui de 377 millions. On voit aussi où ce système a conduit les finances portugaises.

Cette circulation de 1 472 millions de billets est énorme : le papier fait fuir la monnaie d'or et d'argent ; cette situation, qui n'est assurément pas irrémédiable, ajoute encore aux embarras intérieurs de la péninsule.

Telle est donc la situation véritable :

- 1° Les dettes extérieures, intérieures, coloniales, flottante, sont trop lourdes ;
- 2° Les intérêts et amortissements annuels de ces dettes sont d'un énorme poids ;
- 3° La situation de la Banque d'Espagne est trop chargée ;
- 4° L'absence de numéraire dans le pays est une gêne pour les affaires intérieures, en même temps que l'état du change, qui est encore à 25 p. 100 — après avoir valu 115 p. 100, — est une gêne pour les affaires commerciales extérieures.

Il faut donc, conclut M. Alfred Neymarck, que le gouvernement espagnol prenne des mesures énergiques pour établir, coûte que coûte, son budget en équilibre stable, réduire la circulation de la Banque d'Espagne, diminuer la dette flottante, en terminer avec les obligations de Cuba et la question des chemins de fer, adopter une politique rigoureuse d'économies.

Le public, de son côté, doit se mettre en garde contre des appréciations trop optimistes sur la situation économique et financière de l'Espagne, de même qu'il a eu raison, au plus fort de la crise, de ne pas céder au découragement. Que les cours actuels des valeurs et fonds espagnols, dit en terminant M. Alfred Neymarck, soient dépassés quand les projets financiers du nouveau ministère seront officiellement connus, quand la situation des compagnies de chemins de fer — qui ont droit à bien des indemnités et compensations pour les pertes qu'elles ont subies du fait du gouvernement espagnol — sera réglée, quand la question des dettes de Cuba sera résolue, quand la Banque d'Espagne n'aura plus une circulation aussi élevée qu'aujourd'hui et que le change ne sera plus à 25 p. 100, rien de mieux ; mais,

jusque-là, nous sommes en plein inconnu ou plutôt en pleines illusions : et si rien n'autorise à désespérer de l'avenir, rien n'autorise non plus à montrer une confiance excessive, telle que semblerait l'indiquer la hausse de spéculation qui s'est produite sur les rentes espagnoles.

M. le PRÉSIDENT remercie M. Rochetin de son intéressante communication et les divers orateurs de la part qu'ils ont prise à la discussion.

L'ordre du jour de la séance du 19 avril est fixé comme suit :

1° Contribution à la statistique financière : comment rentre l'impôt dans une grande ville, par M. Victor Turquan.

2° La statistique successorale en France de 1850 à 1897, par M. Emmanuel Besson.

La séance est levée à 11 heures et demie.

Le Secrétaire général,
Em. YVERNÈS.

Le Président,
Fernand FAURE.

II.

ANNEXE AU PROCÈS-VERBAL.

SITUATION FINANCIÈRE DE LA SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS.

RAPPORT PRÉSENTÉ, AU NOM DU CONSEIL, PAR M. ÉMILE MERCET, VICE-PRÉSIDENT,
DANS LA SÉANCE DU 15 MARS 1899.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre, au nom du Conseil de la Société de statistique de Paris, les comptes de l'exercice 1898, ainsi que le budget de prévision de l'année en cours.

Les recettes, pour 1898, qui avaient été entrevues comme suit :

Recettes	} ordinaires	9 864 ^f ,68	} 9 889 ^f ,68

Ont atteint exactement :

Les premières	9 767 ^f ,34	} 10 097 ^f ,34
Et les secondes	330	
Soit avec une différence en plus de	207 ^f ,66	

provenant, ainsi que le démontrent les tableaux qui accompagnent ce rapport, des augmentations et diminutions suivantes, en regard des prévisions :

	Augmentation.	Diminution.
<i>Recettes ordinaires :</i>		
Intérêts sur fonds placés	8 ^f ,91	»
Cotisations de membres titulaires non encaissées au 31 décembre 1898.	»	125 ^f
Cotisations de membres correspondants.	9	»
Abonnements ordinaires.	»	18
Ventes de collections, journaux.	27,75	»
<i>Recettes extraordinaires :</i>		
Cotisation arriérée encaissée.	25	»
Bonification obtenue de l'Hôtel des sociétés savantes pour non utilisation, en 1897 et en 1898, de la bibliothèque, qui n'a pu encore être mise à notre disposition.	280	»
	<u>350^f,66</u>	<u>143^f</u>
Somme égale, augmentation.	207 ^f ,66	

Cette augmentation dans les recettes s'accroît encore des diminutions que présentent les dépenses de l'exercice, en réduction sensible relativement aux prévisions desdites dépenses.

En effet, les dépenses qui avaient été prévues :

Pour les ordinaires, à	9 571 ^f ,40
Pour les extraordinaires, à	300 »
Plus excédent pour imprévu	18 ,28
	<hr/>
	9 889 ^f ,68

N'ont été respectivement que de :

8 881 ^f ,96
580 »
<hr/>
9 461 ^f ,96

montrant une économie de 427 fr. 72 c.

Cette économie a porté sur les chapitres suivants :

Dépenses ordinaires :

Frais de recouvrement	57 ^f ,81	} 689 ^f ,44
Convocations, correspondances et divers	238 ,92	
Menues dépenses	16 ,30	
Impression et expédition du Journal	276 ,41	
Graphiques et cartogrammes (aucune dépense).	100 »	

Dépenses extraordinaires :

Crédit à la disposition du Président (aucune dépense).	100 ^f »	} 218 ,28
Frais divers extraordinaires (aucune dépense).	100 »	
Excédent réservé pour charges imprévues en 1898 et non utilisé	18 ,28	
		<hr/>
		907 ^f ,72
Par contre, la réserve pour l'Exposition de 1900 a été dotée par nous de 580 fr.		
au lieu de 100 fr., soit un supplément de	480 »	
		<hr/>
		427 ^f ,72

Si nous résumons les divers chiffres dont nous venons de vous donner lecture, nous voyons que les ressources et les dépenses de la Société ont été les suivantes :

<i>Ressources ordinaires :</i>		<i>Dépenses ordinaires :</i>
1 404 ^f ,59 Revenus des titres placés.	2 373 ^f ,27	Secrétariat, trésorier, convocations, etc.
4 474 » Cotisations.	353 ,70	Bibliothèque.
1 388 ,75 Abonnements et ventes diverses.	520 ,40	Loyer.
2 500 » Subventions de la ville de Paris et de deux Ministères.	5 523 ,59	Journal : impression et rédaction.
	111 »	Frais divers.
	<hr/>	
9 767 ^f ,34	8 881 ^f ,96	
330 » <i>Extraordinaires.</i>	580 » <i>Extraordinaires.</i>	
	<hr/>	
10 097 ^f ,34	9 461 ^f ,96	

d'où un excédent de recettes de 635 fr. 38 c. provenant de :

207 ^f ,66	Augmentation sur prévisions recettes.
427 ,72	Diminution sur prévisions dépenses.
<hr/>	
635 ^f ,38	Somme égale.

Votre Conseil ne peut que féliciter son Président et son Secrétaire général de leur gestion si attentive et si soigneuse des finances de la Société.

Et, cependant, il ne faut pas perdre de vue que sans les bienveillantes subventions des trois grandes Administrations qui nous donnent ainsi un précieux témoignage d'intérêt et

de sympathie, nous aurions, chaque année, à enregistrer un grave déficit. Aussi, ne pouvons-nous assez exprimer notre reconnaissance auxdites Administrations de ce qu'elles nous conservent toujours leur généreux concours.

Vous aurez remarqué l'affectation relativement importante que nous consacrons à la réserve pour l'Exposition de 1900. Nous sommes certains de rencontrer votre approbation; vous penserez évidemment comme nous qu'il convient que, pour cette grande solennité, votre Président en fonctions l'année prochaine ait la disposition de moyens suffisants pour faire tenir à notre Société le rang qu'elle doit occuper au milieu de tous les congrès et réunions de Sociétés savantes dont Paris sera le centre.

A côté du budget recettes et dépenses dont nous venons de vous rendre compte, vous savez que votre Société établit un état de ses recettes et dépenses extra-budgétaires.

Cet état est, lui aussi, l'objet de prévisions qui, pour 1898, ont été sensiblement dépassées :

Il prévoyait un ensemble de recettes de	620 ^f ,40
Il a atteint	<u>1 183,38</u>
L'augmentation de 562 ^f ,98	
Provient de :	
332 ^f » Rachats de cotisations par annuités, en sus de 120 fr. qui avaient été indiqués.	
231,38 Part de réserve devenue libre, par suite, malheureusement, du décès d'un de nos collègues dont la cotisation avait été rachetée par lui.	
<u>563^f,38</u>	
A déduire :	
0,40 Différence en moins sur l'annuité réglée par l'Hôtel des sociétés savantes.	
<u>562^f,98</u>	

Quant aux dépenses extrabudgétaires, elles n'ont été que de 134 fr. 25 c., suivant détail au tableau ci-annexé; au lieu de 500 fr. 40 c. évalués.

La situation financière de notre Société, au 31 décembre 1898, est exactement la suivante :

En caisse et en Banque	2 530 ^f ,43
<i>Moins ce qu'elle doit employer ou réserver :</i>	
Rachats de cotisations en cours	1 200 ^f »
Cotisations de 1899 versées par avance	172 »
Créditeurs divers	61,30
	} 2 129,30
<i>Provisions :</i>	
Pour médaille Bourdin	36 ^f »
Pour Exposition 1900	580 »
Pour reliures.	80 »
	} 696 »
	<u>401^f,13</u>
4 ^e trimestre 1898, subvention ville de Paris, à encaisser	250 »
Valeur des titres libres et disponibles	10 844,66
Bibliothèque et imprimés (pour mémoire).	55 »
	<u>11 550^f,79</u>

Capital immobilisé :

Titres. {	Legs Bourdin	997 ^f ,60	
	127 membres rachetés.	29 454,02	31 651 ^f ,62
	Rachats de cotisations à employer en titres	1 200 »	
	Annuités de 4 rachats de cotisations		688 »
	Annuités de l'Hôtel des sociétés savantes (jusqu'en 1907)	1 650 »	33 711,62
	Moins :		
	Réescompte pour en ramener la valeur au 31 décembre 1898.	278 »	1 372 »
	Total de l'actif de la Société (net de toutes charges).		<u>45 262^f,41</u>

Nous terminons notre travail en vous donnant les chiffres que nous avons fixés comme prévisions du budget de 1899.

Nous évaluons à	9 795 ^f ,30	les recettes ordinaires.
Et à	75 »	— extraordinaires.
Ensemble.	<u>9 870^f,30</u>	

sans différences bien sensibles sur les résultats effectifs de l'exercice dont nous venons de vous rendre compte.

Nous admettons, par contre, comme dépenses possibles :

9 651 ^f ,40	Ordinaires.
200	» Extraordinaires.
9 851 ^f ,40	Ensemble.

Laissant un excédent de 18^f,90

Nous vous demandons, Messieurs, de vouloir bien ratifier les comptes que nous venons d'avoir l'honneur de vous soumettre, et donner votre approbation aux prévisions arrêtées par nous pour l'année dans laquelle nous venons d'entrer.

Nous vous prions d'y joindre vos remerciements à l'adresse de notre collègue, M. Paul Matrat, qui a bien voulu, depuis cette année, se charger des fonctions de trésorier de notre Société.

Ces fonctions comportent, outre l'administration de notre caisse, la tenue complète de notre comptabilité.

Il les a remplies avec un soin qui a bien facilité la tâche de votre rapporteur, et avec un dévouement auquel votre Bureau tout entier est heureux de rendre hommage.

Nous terminons en vous priant de lui donner quitus de sa gestion pour l'exercice 1898.

Le Rapporteur,
Émile MERCET.

En 1896, notre honoré Président actuel, M. Fernand Faure, avait joint au rapport financier sur l'exercice 1895, dont il avait été chargé de rendre compte, un tableau récapitulatif et comparatif des divers chapitres de notre budget et des divers éléments constitutifs de notre Société. Nous joignons, ci-après, un tableau identique présentant les comparaisons des cinq exercices 1894 à 1898. Ce tableau permet de constater que notre Société est en voie constante de progrès, notamment comme nombre de membres, ce dont nous nous félicitons tout particulièrement.

E. M.

Comparaison des cinq dernières années (1894-1898).

DÉSIGNATION.	1894.	1895.	1896.	1897.	1898.	
<i>Ressources ordinaires :</i>						
Cotisations de membres titulaires	3 725,10	3 712,20	3 800,20	4 000,10	3 925 »	
Abonnements et cotisations de correspondants	1 722,50	1 620,60	1 729 »	1 844,20	1 850 »	
Ventes de numéros et collections	206,70	97,80	59,30	370,25	87,75	
Revenus de fonds placés	1 313,83	1 326,87	1 352,22	1 355,86	1 404,59	
Subventions	2 500 »	2 500 »	2 500 »	2 500 »	2 500 »	
Ensemble des ressources ordinaires	9 498,13	9 256,97	9 440,72	10 070,11	9 767,34	
Réserves devenues libres par le décès de membres rachetés	1 150 »	495 »	1 375,80	1 150,60	231,88	
Cotisations arriérées et divers	50 »	25 »	200 »	50 »	330 »	
RESSOURCES TOTALES (non compris les rachats de cotisations et autres annuités)	10 698,13	9 776,97	11 016,52	11 271,01	10 328,72	
<i>Dépenses ordinaires :</i>						
Administration, bibliothèque, etc.	4 370 »	4 268,70	3 833,81	3 519,30	3 358,37	
Journal (impression et rédaction)	6 305,20	5 832,90	6 184,92	5 581,75	5 523,59	
Dépenses extraordinaires (y compris les provisions pour 1900)	100 »	21,85	631 »	211,50	606,25	
DÉPENSES TOTALES (non compris les remplois de fonds)	10 775,20	10 123,45	10 649,73	9 312,55	9 488,21	
Déficits	— 77,07	— 346,48				
Excédents			+ 366,79	+ 1 958,46	+ 840,51 (*)	
Rachats de cotisations	2 957,20	850,60	250 »	820 »	752 »	
Valeurs en portefeuille	38 873,30	38 873,30	39 784,40	41 276,40	41 296,28	
Encaisse nette	1 753,13	1 702,25	128,14	455 »	2 547,13	
<i>Personnel :</i>						
Membres {	titulaires { perpétuels	136	135	132	128	127
	{ non rachetés	154	155	168	170	178
	correspondants	13	13	29	41	41
	associés	72	72	70	72	74
TOTAUX	375	375	399	411	420	

(*) L'excédent figurant sur les états budgétaires est de 635,38 : il faut y ajouter 211,38 de réserve devenue libre par le décès d'un membre racheté et en retrancher 26,25 de dépenses figurant parmi les extra-budgétaires.

COMPTES DE 1898

ET PROJET DE BUDGET POUR L'EXERCICE 1899.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1898.

ACTIF.

1° Disponibilités : en caisse	899 ^f 11	
— au Crédit foncier de France	1 631 32	
		<u>2 530^f 43</u>
2° Rentes et valeurs (au prix d'achat) [1] :		
36 fr. de rente 3 p. 100	997 ^f 60	
238 fr. de rente 3 1/2 p. 100	7 163 »	
70 obligations foncières 3 p. 100 1883	29 609 15	
4 obligations communales 3 p. 100 1892	2 014 65	
3 obligations du Sud de la France	1 400 85	
1 quart d'obligation Ville de Paris 2 p. 100 1898 (n° 557 760, 2° coupure) [1].	111 03	
		<u>41 296 28</u>
3° Bibliothèque : valeur des livres (pour mémoire)		1 »
4° Imprimés en magasin (54 collections du Journal)		54 »
5° Annuités à recevoir de 1899 à 1907 (2)		2 338 »
6° A recevoir de divers		250 »
		<u>46 469^f 71</u>

TOTAL DE L'ACTIF.

PASSIF.

1° Capital libre (3)		13 610 ^f 79
2° Legs Bourdin (36 fr. de rente française 3 p. 100)		997 60
3° Fonds de réserve des cotisations rachetées :		
Versements de rachat au 31 décembre 1897 par 127 membres	29 385 40	
Rachat de 1 membre en 1898	300 »	
		<u>29 685 40</u>
Soit pour 128 membres		29 685 40
Somme devenue libre par le décès de 1 membre (moyenne par tête du fonds de réserve).		231 38
		<u>29 454 02</u>
Reste pour 127 membres rachetés		1 200 »
4° Rachats de cotisations en cours		36 »
5° Provision pour la médaille Bourdin		580 »
6° Provision pour l'Exposition de 1900		80 »
7° Provision pour reliure		278 »
8° Escompte des annuités à recevoir (4)		172 »
9° Cotisations de 1899 versées d'avance		61 30
10° Crédoeurs divers		61 30
		<u>46 469^f 71</u>

TOTAL DU PASSIF.

(1) Sur ces rentes et valeurs, 30 451 fr. 62 c. sont réglementairement immobilisés comme représentant le placement du legs Bourdin et du fonds de réserve des cotisations rachetées. — Les 3 obligations Sud de la France portées pour 1 390 fr. 50 c. au compte de 1897, figurent en 1898 pour 1 400 fr. 85 c. en raison de 10 fr. 35 c. de frais réglés en 1898. — Le quart Ville de Paris 1886 a été échangé contre un quart obligation Ville de Paris 1898. — Le capital des rentes et valeurs s'est accru définitivement de 19 fr. 88 c.

(2) Comprenant 688 fr. d'annuités de rachat des cotisations, et 1 650 fr. d'annuités dues par l'Hôtel des sociétés savantes en paiement de deux corps de bibliothèque qui lui ont été cédés en 1897.

(3) En augmentation de 919 fr. 39 c. sur le chiffre du 31 décembre 1897.

(4) Différence entre la valeur nominale des annuités à recevoir de l'Hôtel des sociétés savantes et leur valeur actuelle, qui figure seule dans le capital libre.

I RESSOURCES BUDGETAIRES

A. — RESSOURCES ORDINAIRES.

	RESSOURCES		
	prévues pour 1898.	réalisées en 1898.	prévues pour 1899.
Intérêts et arrérages des rentes et valeurs :			
— Rente 3 p. 100.	36 ^f »	36 ^f »	36 ^f »
— Rente 3 1/2 p. 100	238 »	238 »	238 »
— 70 oblig. foncières 1883, à 14 fr. 40 c.	1 008 »	1 008 »	1 008 »
— 4 oblig. communales 3 p. 100 1892 à 14 fr. 40 c.	57 60	57 60	57 60
— 3 obligations Sud de la France à 14 fr. 40 c.	43 20	43 20	43 20
— 1 quart Ville de Paris à 2 fr. 88 c. (1)	2 88	2 88	2 50
— Compte courant au Crédit foncier, intérêts	10 »	18 91	10 »
	<u>1 395^f 68</u>	<u>1 404^f 59</u>	<u>1 395^f 30</u>
X Cotisations des membres titulaires à 25 fr. (2)	4 050 »	3 925 »	4 000 »
Cotisations des membres correspondants à 12 et 15 fr. (2).	540 »	549 »	540 »
Abonnements ordinaires (commission déduite)	1 319 »	1 301 »	1 300 »
Subventions(3) { de la Ville de Paris	1 000 »	1 000 »	1 000 »
{ du Ministère de l'agriculture	1 200 »	1 200 »	1 200 »
{ du Ministère des travaux publics	» »	» »	» »
{ du Ministère de l'instruction publique.	300 »	300 »	300 »
Ventes (collections, journal et volumes du 25 ^e anniversaire).	60 »	87 75	60 »
Totaux des ressources ordinaires	<u>9 864^f 68</u>	<u>9 767^f 34</u>	<u>9 795^f 30</u>

B. — RESSOURCES EXTRAORDINAIRES

(ou provenant des exercices antérieurs).

Bonifications de l'Hôtel des sociétés savantes (4)	» »	280 ^f »	» »
Cotisations arriérées.	25 ^f »	50 »	75 ^f »
Totaux des ressources extraordinaires.	<u>25^f »</u>	<u>330^f »</u>	<u>75^f »</u>

ENSEMBLE DES RESSOURCES BUDGÉTAIRES.

A. — Ressources ordinaires	9 864 ^f 68	9 767 ^f 34	9 795 ^f 30
B. — Ressources extraordinaires	25 »	330 »	75 »
Totaux	<u>9 889^f 68</u>	<u>10 097^f 34</u>	<u>9 870^f 30</u>

II. RECETTES EXTRA-BUDGÉTAIRES

Rachats de cotisations à 300 fr.	300 ^f »	300 ^f »	600 ^f »
Rachats par annuités.	120 »	452 »	100 »
Annuités de l'Hôtel des sociétés savantes.	200 40	200 »	200 »
Portion du fonds de réserve des cotisations rachetées de- venue libre par le décès d'un membre titulaire (moyenne par tête au fonds de réserve)	Mémoire.	231 38	Mémoire.
	<u>620^f 40</u>	<u>1 183^f 38</u>	<u>900^f »</u>

(1) Le quart d'obligation 1886 de la Ville de Paris a été échangé en décembre 1898 contre un quart obligation de 125 fr. Ville de Paris 1898 2 p. 100.

(2) L'effectif des membres inscrits sur l'Annuaire et des admis ou disparus dans le cours de l'année a été en 1898 de : 127 membres rachetés ; 172 membres titulaires non rachetés ; 22 membres correspondants en France, 19 à l'étranger.

(3) A l'époque où le budget est dressé, les subventions ne sont pas encore acquises et sont prévues pour une somme égale aux chiffres de 1898.

(4) La bibliothèque dont la location annuelle ressort à 160 fr. n'ayant pas été livrée par l'Hôtel des sociétés savantes, l'administration de l'Hôtel a consenti une réduction de loyer de 120 fr. en 1897 et de 160 fr. en 1898, ensemble 280 fr., formant une ressource accidentelle affectée à la provision pour l'Exposition de 1900.

I. DEPENSES BUDGÉTAIRES

A. — CHARGES ORDINAIRES.

	DÉPENSES		
	prévues pour 1898.	faites en 1898.	prévues pour 1899.
Administration. Frais de secrétariat	1 200 ^f »	1 200 ^f »	1 200 ^f »
— Indemnité au trésorier	600 »	600 »	600 »
— Frais de recouvrement	130 »	72 19	130 »
— Convocations, correspondance et frais divers	740 »	501 08	740 »
Bibliothèque. Allocation au bibliothécaire	250 »	250 »	250 »
— Frais de reliure	80 »	80 » (3)	40 »
— Menues dépenses	40 »	23 70	40 »
Loyer et service.	520 40	520 40	520 40
Journal. Impression et expédition	4 500 »	4 223 59	4 500 »
— Graphiques et cartogrammes	100 »	» »	100 »
— Rédaction	1 300 »	1 300 »	1 300 »
Annuaire. Impression et expédition (en 1899 supplément et conservation des formes).	75 »	75 »	95 »
Provision pour partie des frais d'impression de l'Annuaire en 1900	» »	» »	100 »
Médaille Bourdin (prélèvement annuel) [1]	36 »	36 »	36 »
Totaux des charges ordinaires	9 571^f 40	8 881^f 96	9 651^f 40

B. — CHARGES EXTRAORDINAIRES.

Frais de représentation (crédit à la disposition du Président)	100 ^f »	» »	100 ^f »
Frais divers extraordinaires	100 »	» »	100 »
Provision pour l'Exposition de 1900	100 »	580 ^f »	» »
Totaux des charges extraordinaires	300^f »	580^f »	200^f »

ENSEMBLE DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES ET BALANCE.

A. — Charges ordinaires	9 571 ^f 40	8 881 ^f 96	9 651 ^f 40
B. — Charges extraordinaires	300 »	580 »	200 »
	9 871^f 40	9 461^f 96	9 851^f 40
Excédent réservé pour les charges imprévues (2)	18 28	635 38	18 90
Balance	9 889^f 68	10 097^f 34	9 870^f 30

II. DÉPENSES EXTRA-BUDGÉTAIRES

Achat d'une médaille d'or et écrin pour le prix Bourdin	» »	108 ^f »	» »
Placement pour immobilisation viagère des fonds provenant du rachat des cotisations	300 ^f »	» »	900 ^f »
Placement de fonds provenant de recettes extrabudgétaires et divers	200 40	23 25 (3) 1900	» »
Envoi gratuit de 3 collections du Journal qui étaient inscrites pour ordre à 1 fr. l'une	» »	3 »	» »

(1) La médaille Bourdin délivrée en 1898 a entraîné une dépense de 111 fr. pour laquelle il existait une provision de 108 fr. constituée en 1895-96-97. L'excédent a été imputé aux frais d'administration et nouvelle provision de 36 fr. a été faite en 1898.

(2) L'excédent réalisé en 1898 est dû à un supplément de rachats de cotisations, à des réductions sur les frais d'administration et les impressions, et à l'absence de dépenses extraordinaires.

(3) La dépense a été de 12 fr. de frais complémentaires réglés en 1898 pour des achats faits en décembre 1897, et 111 fr. 03 c. pour valeur de 1 quart obligation Ville de Paris 2 p. 100 emprunt 1898, en échange de 1 quart obligation Ville de Paris 1885 remboursé à 99 fr. 78 c. et dont le prix d'acquisition avait été de 103 fr. 15 c.

I

RÉSUMÉ DE L'EXERCICE 1898

(RECETTES ET DÉPENSES EFFECTIVES, ABSTRACTION FAITE DES MOUVEMENTS D'ÉCRITURES)

	RECETTES		DÉPENSES
Disponibilités au 1 ^{er} janvier (1).	395 ^f »	Charges ordinaires ayant donné lieu à une dépense effective.	8 765 ^f 96
Ressources ordinaires.	9 767 34	Dépenses extraordinaires	» »
Ressources extraordinaires	330 »	Dépenses extrabudgétaires.	131 25
Recettes extrabudgétaires	952 »	Disponibilités au 31 décembre (chiffre net)	2 547 13
	<u>11 444^f 34</u>		<u>11 444^f 34</u>

II

RÉSUMÉ DES PRÉVISIONS DE L'EXERCICE 1899

	RECETTES		DÉPENSES
Disponibilités au 1 ^{er} janvier	2 547 ^f 13	Charges ordinaires effectives	9 515 ^f 40
Ressources ordinaires.	9 795 30	Charges extraordinaires	200 »
Ressources extraordinaires	75 »	Remplois.	2 800 »
Recettes extrabudgétaires	900 »	Disponibilités présumées au 31 décembre 1899.	802 03
	<u>13 317^f 43</u>		<u>13 317^f 43</u>

13 821, 43